



N° 05/2025

LETTRE DE MAI



Chères Puimoissonnaises, Chers Puimoissonnais,

Votre municipalité est active sur tous les champs du service public. Dès que nous le pouvons, de notre propre chef ou bien suivant des sollicitations de nos partenaires, nous essayons de donner des réponses aux questions soulevées.

Bien que la météo ne soit pas toujours favorable aux activités en extérieur, des bénévoles ont une fois de plus samedi dernier participé à l'opération Nettoyons le Sud, une initiative du Conseil Régional et relayée par la mairie visant à ramasser les déchets trouvés au bord des routes.

Une fois de plus, hélas, la récolte a été bonne mais bonne nouvelle, nous avons trouvé moins de déchets que l'année dernière.

Preuve que la pédagogie, ça marche.

Le conseil municipal et moi-même remercions très chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette opération, peu amusante mais ô combien utile.

Sommaire

Cérémonie du 8 mai
Convention avec le SDIS
Réunion de quartier
Travaux de réfections
Nettoyons le Sud 2025

Agenda du mois

Informations

Un food truck sur la place
Comité des Fêtes
Déclaration d'impôts
Chiens errants
Les chats de Josie



Par ailleurs la mairie a signé une convention avec les pompiers du département permettant aux enfants d'âge primaire de nos pompiers d'accéder immédiatement et gratuitement à notre service de garderie lorsque celui-ci fonctionne.

Un service grandement salué par le SDIS, qui pourra soulager les familles concernées en cas de besoin.

Pour la cérémonie du 8 mai, nous avons répondu favorablement à l'Office National des Victimes de Guerre et Anciens Combattants pour prolonger les cérémonies des 80 ans de la libération.

Avec Les Rendez-vous de Puimoisson, nous rendrons au pied du monument un hommage à Paul Muguet dans le cadre de l'opération "Une commune, un déporté".

Courant mai et sous réserve d'un climat qui le permettra, des travaux de voirie vont commencer, sur la place afin de reboucher de nombreux trous et sur le chemin des Hautes Condamines, donné voici deux ans à la commune par la famille Bec, qui sera goudronné.

Enfin, pour poursuivre le maillage des réunions de quartiers mises en place depuis que nous en avons obtenu la possibilité - 2021 donc, car auparavant le Covid nous empêchait tout rassemblement - nous serons le 31 mai dans le quartier du Paty afin de dialoguer avec les Puimoissonnais présents ce jour.

Notre commune bouge et nous sommes fiers du rôle que nous tenons dans ce mouvement.

Fabien Bonino

E
D
I
T
O

CEREMONIE DU 8 MAI

Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération, le Groupement d'intérêt public « Mission du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » a mis en place en 2023 un label, afin de recenser à l'échelle nationale les actions mémorielles qui ont pour but de rendre hommage à celles et ceux qui se sont levés, qui sont venus nous libérer, qui ont souffert dans la population civile ou qui ont été victimes de la barbarie nazie.



Puimoisson avait présenté un projet très complet pour participer à ces commémorations qui ont jalonné l'année 2024 entre le 8 mai et le 11 novembre et avait obtenu le label.

L'Office national des combattants et victimes de guerre a souhaité inscrire le projet « 1 commune, 1 déporté » dans ce cycle commémoratif.

Dans cette perspective, une demande de labellisation a été déposée auprès du Comité départemental du 80e anniversaire, qui s'est réuni en Préfecture le 21 mars 2025. La labellisation « 80e anniversaire » a été accordée à ce projet mémoriel.

À l'occasion du 80ème anniversaire de la Libération, le Service Départemental de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de Guerre des Alpes-de-Haute-Provence a souhaité mettre à l'honneur les personnes qui ont vécu l'internement et la déportation, et pour certains le retour, dû au conflit de la Seconde Guerre mondiale.

C'est ainsi qu'est né le projet « Une commune, Un déporté », grâce auquel les communes participantes peuvent inclure dans leurs cérémonies du 8 mai 2025, un hommage à un déporté, originaire ou ayant vécu dans leur municipalité.

Le projet en quelques chiffres et dates clés
54 associations partenaires sur le projet
122 communes participantes
39 établissements scolaires





« Une commune, Un déporté » s'inscrit en effet dans la continuité du projet de la Flamme de la Nation, qui a fédéré pas moins de 112 communes et l'ensemble de nos associations combattantes départementales, lors de la cérémonie du 11 novembre 2024.

Avec ce nouveau projet, nous espérons entretenir le vent de cohésion qui souffle sur le département.

Si le département n'a pas une grande concentration de population juive, la résistance est particulièrement active dans les Alpes.

Ainsi, les listings de l'ONaCVG 04 ont montré que pour presque chaque commune, au moins un habitant avait été déporté pour des raisons politiques.

Outre les déportés, d'autres personnes ont également souffert de l'exil forcé, comme les personnes contraintes au Service du Travail Obligatoire ou encore les résistants devant vivre dans la clandestinité.

A Puimoisson, un hommage particulier sera rendu à Paul Muguët mort en déportation en 1945 par l'association « Les rendez-vous de Puimoisson »



8 janvier 1919 - 15 mars 1945

Le devoir de mémoire passant aussi par la transmission aux jeunes générations, le service départemental a souhaité impliquer au maximum les établissements scolaires dans cet événement.

Ainsi, les enfants de l'école Maria Borrély ont fabriqué une gerbe de bleuets en papier de soie qui sera déposée au pied du monument aux Morts lors de la cérémonie officielle.

SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LE SDIS

Une convention pour l'accueil des enfants des sapeurs-pompiers volontaires de Puimoisson au service périscolaire a été votée par le Conseil municipal le 6/02/2025.

Cette convention lie la commune pour l'accueil gratuit des enfants de nos pompiers volontaires à la garderie de l'école Maria Borrély s'ils doivent partir en intervention.

Au niveau de l'union départementale des sapeurs-pompiers des Alpes de Haute Provence, on considère que cet avantage est très important pour permettre aux sapeurs-pompiers d'avoir une disponibilité de tous les instants dans le cadre de leurs missions.

Actuellement très peu de communes du département ont fait cette action pour le moment et le SDIS à un gros travail à faire auprès des communes du département pour mettre en place ce genre de partenariat.

C'est avec

- Jean-Claude CASTEL président du SDIS
 - Le Colonel BROU directeur adjoint du SDIS
 - Le Commandant VALOIS président de l'union départementale des sapeurs-pompiers
 - Le capitaine Stéphanie RENE commandant de la compagnie de Digne dont fait partie le centre de Puimoisson et qui représente le chef de centre de Puimoisson, Antoine PRIOUL absent car actuellement en formation.
 - Les sapeurs-pompiers concernés : Florian Bar (deux enfants) et Nicolas Mailland (un enfant)
 - Le maire Fabien Bonino
 - Les deux adjointes Carinne Picca et Elisabeth Sacier
- que cette convention a été officiellement signée jeudi 24 avril 2025.



Jean-Claude Castel, président du SDIS 04 remercie la mairie de Puimoisson pour la signature de la convention.

Pour Fabien Bonino, maire de Puimoisson : « On est très fier d'avoir à Puimoisson un centre de secours si dynamique et je remercie nos sapeurs-pompiers pour leur implication et leur dévouement ».

SAMEDI 31 MAI
REUNION DE QUARTIER

**La mairie invite les habitants
du quartier autour du passage du Paty
à venir réfléchir ensemble,
aux problèmes spécifiques des habitants.
Toutes vos questions seront abordées
et étudiées ensemble.**

Rendez-vous à 10h
Passage du Paty

**Mairie de Puimisson**

TRAVAUX DE REFECTION

Tous ces travaux doivent être effectués durant le mois de mai si la météo le permet. Ceux du chemin des hautes Condamines sont en partie financés par une dotation spéciale de DLVAgglo et le Fodac du département..

Quant à ceux de la place et du mur de soutènement, il sont en partie financés par DLVAgglo.

Naturellement, la commune a un reste à charge.

CHEMIN DES HAUTES CONDAMINES



Actuellement la portion de chemin des Hautes Condamines qui dessert la caserne des pompiers est un chemin de terre. Il dessert également le hangar technique de la commune et de nombreuses habitations de part et d'autre de la voie, il est donc emprunté par de nombreux véhicules qui le détériorent très rapidement et créent des ornières.

Lors des gros orages le chemin est raviné profondément ce qui engendre des réparations régulières qui finissent par devenir couteuses.

La réfection du chemin des Hautes Condamines sera faite sur une longueur de 70 ml pour une largeur de 4 ml.

PLACE SAINT ELOI

Réfection de la partie roulante de la place devant l'abri bus et le long du boulo-drome, zone particulièrement abîmée par le passage des véhicules et des cars.

Lors des travaux la circulation sur la place sera perturbée. Vous serez informés par PanneauPocket avant le début des travaux.



MUR DE SOUTIEN CHEMIN DES CABRES

Réalisation des travaux de réfection d'une partie du mur de soutènement écroulé de la voie communale traverse des Cabres, au niveau du parking de la Fondation Arnaud.

NETTOYONS LE SUD 2025

La région Provence Alpes Côte d'Azur a organisé pour la troisième année consécutive, une grande opération de ramassage des déchets sur l'ensemble de notre territoire, ce samedi 26 avril.

Soucieuse de la préservation de notre territoire, notre commune a renouvelé son inscription à ce vaste élan de citoyenneté et a invité la population à y participer. Cette action s'est déroulée sur une demi-journée (de 9 à 12h) et a rassemblé une quinzaine d'habitants volontaires.



L'accueil des participants s'est fait devant la mairie à 9h, suivi d'un temps d'information sur le déroulement de la matinée, consignes de sécurité, distribution des gants et sacs et enfin attribution des parcours variables selon les capacités de chacun.



L'an dernier, comme c'était la première fois, il y avait beaucoup de détritrus sur les bords de routes et environ 100kg avaient été collectés.

Cette année, nous avons eu la satisfaction de voir que la situation s'est améliorée.

Ainsi, 58kg ont été ramassés et beaucoup moins de mégots.



Un grand merci à tous les participants.

Nous espérons vivement pouvoir organiser cette opération l'année prochaine.



JEUDI 1ER MAI

8H À 12H

**VENTE DE MUGUET
PLACE SAINT ELOI**

**AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION
HORIZON**

Samedi 03 Mai 2025

Journée de Prévention

Parc Morélon à Gréoux-les-Bains



SAMEDI
3 MAI
2025
de 9h30h à
18h

AU PROGRAMME :

Activités et Animations

Venez vous amuser en famille tout au long de la journée

- **Bar avec vélo à smoothie** : Réalisez vos propres smoothies tout en pédalant ! Une diététicienne, Laurence Quintric sera présente pour vous donner des conseils nutritionnels.
- **Mur Interactif** : Testez vos réflexes et défiez-vous sur notre mur interactif !
- **Gestes de Premiers secours** : Ateliers de prévention avec les pompiers de Gréoux les Bains.
- **Le Comité Régional Sport en milieu Rural** : proposera des activités ludiques et accessibles à tous.
- **Tournoi de disc golf** : Tous les niveaux sont les bienvenus.

Ateliers

- **Prévention des chutes** : 9h30
Psychomotricien Arnaud Magnian
- **TMS : Hygiène du dos** : 10h30
Kinésithérapeute Alexandre Copin
- **Atelier de Qi Gong** : 11h30
kinésithérapeute Lucie Rolaz
- **Atelier Pilâtes** 17h
Chaîne Thermale du Soleil

Mini-conférences

- **Présentation du bilan de prévention** :
15h Kinésithérapeute Lucie Rolaz/Infirmière D.E Elodie Mathéron
- **Présentation de la cure réhabilitation post cancer du sein en milieu thermal**
16h
Chaîne Thermale du Soleil



Comité Régional
du Sport en Milieu Rural
Provence-Alpes-Côte d'Azur



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

PUIMOISSON

Place Saint Eloi espace piéton
Tous les lundis en
MAI et JUIN

Le comité des fêtes vous propose
un moment de convivialité
Venez pique-niquer sur la place
Des tables et chaises seront à disposition
avec un fond musical
les producteurs locaux du marché
vous accueilleront avec leurs bons produits

PICNIC *en musique*

PETIT MARCHÉ DE PRODUCTEURS
Place Saint Eloi
Tous les lundis



1945

2025

PUIMOISSON

JEUDI 8 MAI à 10H30

CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

**80ème anniversaire de la fin
de la deuxième guerre mondiale**

**LES ENFANTS DE L'ECOLE CHANTENT LA MARSEILLAISE
ET DEPOSENT UNE GERBE DE BLEUETS**



**Dans le cadre du projet de «Une commune, un déporté»
HOMMAGE A PAUL MUGUET MORT EN DEPORTATION
par l'association «Les rendez-vous de Puimisson»**

**Verre de l'amitié offert par la mairie
salie du conseil municipal**





Du 8 au 11 Mai



PUIMOISSON

Exposition

Période 39-45

Hommage aux STO et déportés

Salle du Conseil Municipal

de 10h à 12h et de 14h à 18h (le 11 fermeture à 12h)

Entrée gratuite

tel : 06 83 20 45 91 ou 07 86 59 17 71 lesrendezvousdepuimaisson@orange.fr



ALPES DE HAUTE
PROVENCE



BIEN COMPRENDRE LA TRAJECTOIRE DE SECURITE A MOTO

Session de trajectoires de sécurité Interdépartementale

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

JOURNÉE
INTERDÉPARTEMENTALE
DEUX ROUES MOTORISÉS

trajectoires Verdon



SAMEDI 10 MAI 2025

Collège Maxime Javelly
Riez (04)



Ces sessions en demi-journée, sont destinées aux motards de plus de 125 cm³, pour des raisons de sécurité, afin de permettre une reprise progressive de la conduite après la saison hivernale ou perfectionner sa conduite.

Lien pour inscriptions

[https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/
journee-interdepartementa-10-05-2025](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-interdepartementa-10-05-2025)

Lectures gourmandes



Rencontre avec l'auteur

Romain Cansière

Autour de son dernier livre:

**« Les marquages des chars du Marine
Corps dans le Pacifique »
et d'une gourmandise**

Dimanche 11 mai 15h30

Salle Polyvalente

PUIMOISSON

Tél 06 83 20 45 91 ou 07 86 59 17 71

Entrée gratuite



ALPES DE HAUTE
PROVENCE



MARCHÉ

BIEN-ÊTRE



LE SAMEDI 17 MAI 2025 À
PARTIR DE 13H30

À L'EHPAD L'ÉPI BLEU
DE PUIMOISSON



Venez vous ressourcer à l'occasion de notre premier marché bien-être, accueillant plusieurs exposants et différentes prestations proposé pour un maximum de détente.



Des gaufres gourmandes vous seront proposées à la vente ainsi qu'une buvette.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour cette première.



Vous retrouverez le détail des prestations des exposants sur une deuxième affiche qui vous sera présenté prochainement.

Ne pas jeter sur la voie publique.

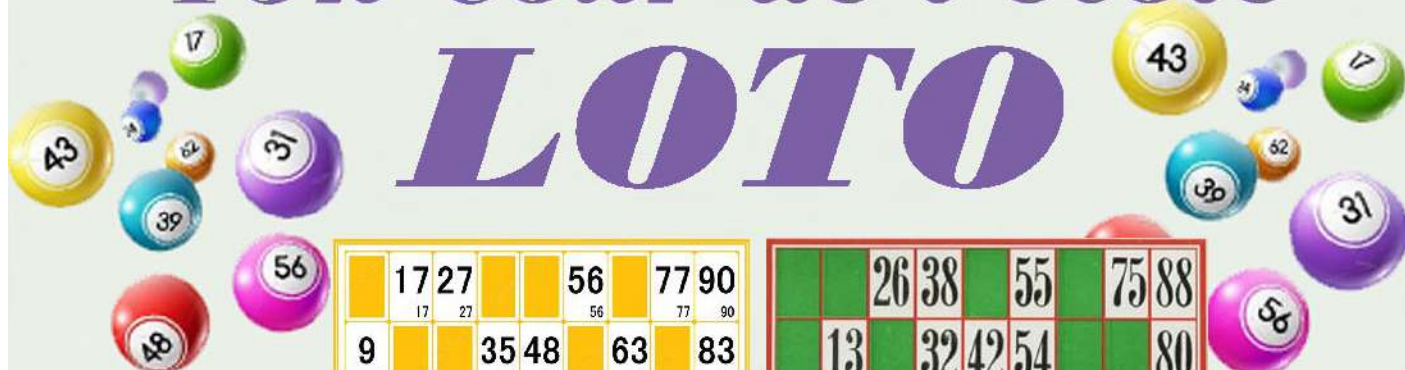


PUIMOISSON

Samedi 17 Mai

15h Cour de l'école

LOTO



	17	27		56	77	90
	17	27		56	77	90
9			35	48	63	83
9			35	48	63	83
2		28	32	59	75	
2		28	32	59	75	

	26	38	55	75	88
	26	38	55	75	88
	13	32	42	54	80
	13	32	42	54	80
2	16	24	49	64	
2	16	24	49	64	

Spécial Fleurs et Plantes
Uniquement des fleurs
et plantes à gagner

1 carton 5€
3 cartons 10€
8 cartons 20€



15 quines
2 doubles quines
5 cartons pleins
1 carton vide

Buvette
sur place



	28	40	55	79	84
	28	40	55	79	84
9	14	35	65	90	
9	14	35	65	90	
7		36	47	58	74
7		36	47	58	74



RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Samedi 24 mai 2025

DE 10H à 12H

AIRE DE LOISIRS de PUIMOISSON

OUVERT A TOUS DE 8 A 80 ANS !!

Contactez Marjorie au 06 67 76 29 15 afin qu'elle puisse proposer des animations sportives et ludiques en fonction du nombre de participants.

Venez nombreux en famille, enfants, parents, grands-parents pour des jeux informels, pour le plaisir de tous.



COTIGNAC

**L'association HORIZON vous propose
sa sortie annuelle**

Jeudi 29 mai

(Jour de l'Ascension)

LE PROGRAMME

- 1) Une heure de route jusqu'à Cotignac, arrêt des voitures sur le parking devant la cave des Vignerons.**
 - 2) Balade au sanctuaire "Notre Dame des Grâces" 3km aller retour**
 - 3) Pose Pique Nique**
 - 4) Visite de la maison Troglodyte et village (prévoir 2,50€ pour la visite)**
- Les plus courageux pourront monter jusqu'à la Tour Sarrazine.**

**Cette journée est ouverte à tous :
les enfants, les conjoints, les amis sont les bienvenus**

**Rendez-vous sur la place St Eloi de Puimoisson à 8h45 pour
co-voiturage.**

UN FOOD TRUCK SUR LA PLACE

**Un nouveau commerçant est arrivé à Puimoisson :
La remorque snack " Le Cochonnet ".**

Depuis le 9 avril et jusqu'au 1er octobre il sera présent chaque mercredi soir, sur la place de Puimoisson face au boulodrome, dans une ambiance conviviale, chaleureuse et amicale.



Il sera présent également un samedi sur deux, de début juin à fin septembre et lors de manifestations durant la saison estivale.

Des chaises et des tables vous y attendront.

Vous pourrez déguster : sandwiches, hamburgers, bruschettas, ou tout simplement une boisson avec fond musical.



A partir de début juin et jusqu'à fin septembre un concours de pétanque en collaboration avec l'association " La Boule Blanche " sera organisé tous les mercredis soir.

L'inscription se fera au snack à partir de 18h15.

UN COMITE DES FÊTES DYNAMIQUE



CRÊPES



GÂTEAU
DES ROIS



KARAOKE
DANSE



La saison d'hiver du Comité des Fêtes est terminée.
Le comité vous a préparé une saison de printemps et d'été endiablée !

- Loto des Fleurs,
- Fête de la musique,
- Fête de Saint Eloi,
- Fête du 14 juillet,
- Soupe au pistou

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!!!

DECLARATION DES REVENUS 2024



**Le service de déclaration en ligne a ouvert cette année
le jeudi 10 avril 2025
et jusqu'aux dates limites établies par département et par zone.**

**Pour les départements n°01 à 19 la date limite est
Jeudi 22 mai 2025 à 23h59**

Pour déclarer vos revenus simplement, il vous suffira de vous rendre dans votre espace «particulier» sur impots.gouv.fr et de vous laisser guider.
Depuis 2019, l'ensemble des foyers fiscaux ont l'obligation de déclarer en ligne.
Néanmoins si vous n'êtes pas en mesure de déclarer vos revenus par internet, vous pouvez utiliser la déclaration papier.

**La date limite de dépôt des déclarations est fixée au
mardi 20 mai 2025 à 23h59**

(y compris pour les Français résidents à l'étranger), le cachet de la Poste faisant foi.
Pour rappel, vous pouvez déclarer vos revenus sur formulaire papier si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- Votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès à internet

Elle est équipée d'un accès à un internet mais vous n'êtes pas en mesure de faire votre déclaration en ligne.

**Des questions ou des difficultés pour remplir votre déclaration ?
Vous pouvez contacter le service national d'aide au 0809 401 401.
L'appel est gratuit et disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.**

CHIENS ERRANTS

Nous avons, à la mairie, des plaintes récurrentes de nos concitoyens à propos de chiens errants dans les rues et les chemins du village. Ces chiens ne sont pas abandonnés, ils ont des propriétaires.

Un arrêté municipal du 5 août 2020 dit que :

« Tout propriétaire de chien ou de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics à l'intérieur de l'agglomération »



Il nous a semblé opportun de faire un petit rappel à la loi :

Les propriétaires de chien un tant soit peu informés savent qu'il est interdit de laisser son chien divaguer mais savent-ils bien ce que la loi entend par divagation ?

Trois situations, (excluant la fugue ou la partie de chasse), sont considérées comme de la divagation :

- Si le chien n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- S'il est hors de portée de voix ou d'un instrument sonore permettant le rappel,
- S'il est éloigné de plus de 100 mètres de son responsable.

D'après l'article 1385 du Code Civil,

« Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

La responsabilité civile du propriétaire du chien est donc engagée en cas de préjudice subi par un tiers.



Aucun animal ne peut être utilisé pour tuer, blesser ou menacer une personne ; le propriétaire doit retenir son animal s'il attaque ou poursuit un passant. Toute morsure fera l'objet d'une déclaration par le propriétaire à la mairie de sa commune de résidence, avant une période de surveillance du chien mis en cause.



Il faut également noter que si la détention d'un chien dans un logement est en droit, elle demeure conditionnée au fait que ce dernier ne cause aucun dégât au bien ou au voisinage, qu'il soit matériel ou sonore.

Un animal de compagnie peut échapper à la vigilance de son maître, notamment lorsqu'il n'est pas tenu en laisse. S'il cause des dégâts (accident, dégradations matérielles, morsures...), son propriétaire est automatiquement responsable.

Il en va ainsi que l'animal soit sous sa garde, se soit égaré ou échappé.

il faut savoir que même si l'animal n'est pas en compagnie du propriétaire ou du gardien lors de l'accident, ce dernier en sera néanmoins responsable et tenu à réparation.

LES CHATS DE JOSIE APPEL A DON

L'association s'occupe actuellement de 16 chats abandonnés (soins et nourriture)

Un appel aux dons est lancé en comptant sur la générosité des amis des animaux en général et des chats en particulier.



L'association accepte les dons de nourriture : uniquement des croquettes de la marque Purina One ou des boîtes de pâté Whiskas (peu importe les ingrédients). Cette nourriture permet de garder les chats en bonne santé.

Merci de déposer vos dons au siège de l'association 4 chemin de Traverse (maison à gauche à l'angle de la Montée du Pasquier) ou à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

L'association les chats de Josie vous remercie infiniment pour ces dons de nourriture que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Contact : joel.rogne@gmail.com

ACCUEIL

LA MUNICIPALITE

VIVRE A PUIMOISSON

DECOUVRIR

CONTACT



Alpes de Haute Provence





PUIMOISSON

Village perché des Alpes de Haute Provence, Puimisson se situe sur le plateau de Valbonne, à l'agglomération des Sorgues du Verdon et du pays de Durance.

Des habitants sont accueillis en permanence et avec plaisir.

Conseils pratiques commencent par les fêtes, les événements et les fêtes locales.

Site web : www.puimisson.fr

Depuis 2013, Puimisson fait partie du territoire d'agglomération du Val de Durance, L'union Agglomération, dont le siège se trouve à Puimisson.

Les communes sont regroupées sous le nom de 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022, 2024, 2026, 2028, 2030, 2032, 2034, 2036, 2038, 2040, 2042, 2044, 2046, 2048, 2050, 2052, 2054, 2056, 2058, 2060, 2062, 2064, 2066, 2068, 2070, 2072, 2074, 2076, 2078, 2080, 2082, 2084, 2086, 2088, 2090, 2092, 2094, 2096, 2098, 2100, 2102, 2104, 2106, 2108, 2110, 2112, 2114, 2116, 2118, 2120, 2122, 2124, 2126, 2128, 2130, 2132, 2134, 2136, 2138, 2140, 2142, 2144, 2146, 2148, 2150, 2152, 2154, 2156, 2158, 2160, 2162, 2164, 2166, 2168, 2170, 2172, 2174, 2176, 2178, 2180, 2182, 2184, 2186, 2188, 2190, 2192, 2194, 2196, 2198, 2200, 2202, 2204, 2206, 2208, 2210, 2212, 2214, 2216, 2218, 2220, 2222, 2224, 2226, 2228, 2230, 2232, 2234, 2236, 2238, 2240, 2242, 2244, 2246, 2248, 2250, 2252, 2254, 2256, 2258, 2260, 2262, 2264, 2266, 2268, 2270, 2272, 2274, 2276, 2278, 2280, 2282, 2284, 2286, 2288, 2290, 2292, 2294, 2296, 2298, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 2310, 2312, 2314, 2316, 2318, 2320, 2322, 2324, 2326, 2328, 2330, 2332, 2334, 2336, 2338, 2340, 2342, 2344, 2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2356, 2358, 2360, 2362, 2364, 2366, 2368, 2370, 2372, 2374, 2376, 2378, 2380, 2382, 2384, 2386, 2388, 2390, 2392, 2394, 2396, 2398, 2400, 2402, 2404, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2416, 2418, 2420, 2422, 2424, 2426, 2428, 2430, 2432, 2434, 2436, 2438, 2440, 2442, 2444, 2446, 2448, 2450, 2452, 2454, 2456, 2458, 2460, 2462, 2464, 2466, 2468, 2470, 2472, 2474, 2476, 2478, 2480, 2482, 2484, 2486, 2488, 2490, 2492, 2494, 2496, 2498, 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540, 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580, 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600, 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640, 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680, 2682, 2684, 2686, 2688, 2690, 2692, 2694, 2696, 2698, 2700, 2702, 2704, 2706, 2708, 2710, 2712, 2714, 2716, 2718, 2720, 2722, 2724, 2726, 2728, 2730, 2732, 2734, 2736, 2738, 2740, 2742, 2744, 2746, 2748, 2750, 2752, 2754, 2756, 2758, 2760, 2762, 2764, 2766, 2768, 2770, 2772, 2774, 2776, 2778, 2780, 2782, 2784, 2786, 2788, 2790, 2792, 2794, 2796, 2798, 2800, 2802, 2804, 2806, 2808, 2810, 2812, 2814, 2816, 2818, 2820, 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860, 2862, 2864, 2866, 2868, 2870, 2872, 2874, 2876, 2878, 2880, 2882, 2884, 2886, 2888, 2890, 2892, 2894, 2896, 2898, 2900, 2902, 2904, 2906, 2908, 2910, 2912, 2914, 2916, 2918, 2920, 2922, 2924, 2926, 2928, 2930, 2932, 2934, 2936, 2938, 2940, 2942, 2944, 2946, 2948, 2950, 2952, 2954, 2956, 2958, 2960, 2962, 2964, 2966, 2968, 2970, 2972, 2974, 2976, 2978, 2980, 2982, 2984, 2986, 2988, 2990, 2992, 2994, 2996, 2998, 3000, 3002, 3004, 3006, 3008, 3010, 3012, 3014, 3016, 3018, 3020, 3022, 3024, 3026, 3028, 3030, 3032, 3034, 3036, 3038, 3040, 3042, 3044, 3046, 3048, 3050, 3052, 3054, 3056, 3058, 3060, 3062, 3064, 3066, 3068, 3070, 3072, 3074, 3076, 3078, 3080, 3082, 3084, 3086, 3088, 3090, 3092, 3094, 3096, 3098, 3100, 3102, 3104, 3106, 3108, 3110, 3112, 3114, 3116, 3118, 3120, 3122, 3124, 3126, 3128, 3130, 3132, 3134, 3136, 3138, 3140, 3142, 3144, 3146, 3148, 3150, 3152, 3154, 3156, 3158, 3160, 3162, 3164, 3166, 3168, 3170, 3172, 3174, 3176, 3178, 3180, 3182, 3184, 3186, 3188, 3190, 3192, 3194, 3196, 3198, 3200, 3202, 3204, 3206, 3208, 3210, 3212, 3214, 3216, 3218, 3220, 3222, 3224, 3226, 3228, 3230, 3232, 3234, 3236, 3238, 3240, 3242, 3244, 3246, 3248, 3250, 3252, 3254, 3256, 3258, 3260, 3262, 3264, 3266, 3268, 3270, 3272, 3274, 3276, 3278, 3280, 3282, 3284, 3286, 3288, 3290, 3292, 3294, 3296, 3298, 3300, 3302, 3304, 3306, 3308, 3310, 3312, 3314, 3316, 3318, 3320, 3322, 3324, 3326, 3328, 3330, 3332, 3334, 3336, 3338, 3340, 3342, 3344, 3346, 3348, 3350, 3352, 3354, 3356, 3358, 3360, 3362, 3364, 3366, 3368, 3370, 3372, 3374, 3376, 3378, 3380, 3382, 3384, 3386, 3388, 3390, 3392, 3394, 3396, 3398, 3400, 3402, 3404, 3406, 3408, 3410, 3412, 3414, 3416, 3418, 3420, 3422, 3424, 3426, 3428, 3430, 3432, 3434, 3436, 3438, 3440, 3442, 3444, 3446, 3448, 3450, 3452, 3454, 3456, 3458, 3460, 3462, 3464, 3466, 3468, 3470, 3472, 3474, 3476, 3478, 3480, 3482, 3484, 3486, 3488, 3490, 3492, 3494, 3496, 3498, 3500, 3502, 3504, 3506, 3508, 3510, 3512, 3514, 3516, 3518, 3520, 3522, 3524, 3526, 3528, 3530, 3532, 3534, 3536, 3538, 3540, 3542, 3544, 3546, 3548, 3550, 3552, 3554, 3556, 3558, 3560, 3562, 3564, 3566, 3568, 3570, 3572, 3574, 3576, 3578, 3580, 3582, 3584, 3586, 3588, 3590, 3592, 3594, 3596, 3598, 3600, 3602, 3604, 3606, 3608, 3610, 3612, 3614, 3616, 3618, 3620, 3622, 3624, 3626, 3628, 3630, 3632, 3634, 3636, 3638, 3640, 3642, 3644, 3646, 3648, 3650, 3652, 3654, 3656, 3658, 3660, 3662, 3664, 3666, 3668, 3670, 3672, 3674, 3676, 3678, 3680, 3682, 3684, 3686, 3688, 3690, 3692, 3694, 3696, 3698, 3700, 3702, 3704, 3706, 3708, 3710, 3712, 3714, 3716, 3718, 3720, 3722, 3724, 3726, 3728, 3730, 3732, 3734, 3736, 3738, 3740, 3742, 3744, 3746, 3748, 3750, 3752, 3754, 3756, 3758, 3760, 3762, 3764, 3766, 3768, 3770, 3772, 3774, 3776, 3778, 3780, 3782, 3784, 3786, 3788, 3790, 3792, 3794, 3796, 3798, 3800, 3802, 3804, 3806, 3808, 3810, 3812, 3814, 3816, 3818, 3820, 3822, 3824, 3826, 3828, 3830, 3832, 3834, 3836, 3838, 3840, 3842, 3844, 3846, 3848, 3850, 3852, 3854, 3856, 3858, 3860, 3862, 3864, 3866, 3868, 3870, 3872, 3874, 3876, 3878, 3880, 3882, 3884, 3886, 3888, 3890, 3892, 3894, 3896, 3898, 3900, 3902, 3904, 3906, 3908, 3910, 3912, 3914, 3916, 3918, 3920, 3922, 3924, 3926, 3928, 3930, 3932, 3934, 3936, 3938, 3940, 3942, 3944, 3946, 3948, 3950, 3952, 3954, 3956, 3958, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3970, 3972, 3974, 3976, 3978, 3980, 3982, 3984, 3986, 3988, 3990, 3992, 3994, 3996, 3998, 4000, 4002, 4004, 4006, 4008, 4010, 4012, 4014, 4016, 4018, 4020, 4022, 4024, 4026, 4028, 4030, 4032, 4034, 4036, 4038, 4040, 4042, 4044, 4046, 4048, 4050, 4052, 4054, 4056, 4058, 4060, 4062, 4064, 4066, 4068, 4070, 4072, 4074, 4076, 4078, 4080, 4082, 4084, 4086, 4088, 4090, 4092, 4094, 4096, 4098, 4100, 4102, 4104, 4106, 4108, 4110, 4112, 4114, 4116, 4118, 4120, 4122, 4124, 4126, 4128, 4130, 4132, 4134, 4136, 4138, 4140, 4142, 4144, 4146, 4148, 4150, 4152, 4154, 4156, 4158, 4160, 4162, 4164, 4166, 4168, 4170, 4172, 4174, 4176, 4178, 4180, 4182, 4184, 4186, 4188, 4190, 4192, 4194, 4196, 4198, 4200, 4202, 4204, 4206, 4208, 4210, 4212, 4214, 4216, 4218, 4220, 4222, 4224, 4226, 4228, 4230, 4232, 4234, 4236, 4238, 4240, 4242, 4244, 4246, 4248, 4250, 4252, 4254, 4256, 4258, 4260, 4262, 4264, 4266, 4268, 4270, 4272, 4274, 4276, 4278, 4280, 4282, 4284, 4286, 4288, 4290, 4292, 4294, 4296, 4298, 4300, 4302, 4304, 4306, 4308, 4310, 4312, 4314, 4316, 4318, 4320, 4322, 4324, 4326, 4328, 4330, 4332, 4334, 4336, 4338, 4340, 4342, 4344, 4346, 4348, 4350, 4352, 4354, 4356, 4358, 4360, 4362, 4364, 4366, 4368, 4370, 4372, 4374, 4376, 4378, 4380, 4382, 4384, 4386, 4388, 4390, 4392, 4394, 4396, 4398, 4400, 4402, 4404, 4406, 4408, 4410, 4412, 4414, 4416, 4418, 4420, 4422, 4424, 4426, 4428, 4430, 4432, 4434, 4436, 4438, 4440, 4442, 4444, 4446, 4448, 4450, 4452, 4454, 4456, 4458, 4460, 4462, 4464, 4466, 4468, 4470, 4472, 4474, 4476, 4478, 4480, 4482, 4484, 4486, 4488, 4490, 4492, 4494, 4496, 4498, 4500, 4502, 4504, 4506, 4508, 4510, 4512, 4514, 4516, 4518, 4520, 4522, 4524, 4526, 4528, 4530, 4532, 4534, 4536, 4538, 4540, 4542, 4544, 4546, 4548, 4550, 4552, 4554, 4556, 4558, 4560, 4562, 4564, 4566, 4568, 4570, 4572, 4574, 4576, 4578, 4580, 4582, 4584, 4586, 4588, 4590, 4592, 4594, 4596, 4598, 4600, 4602, 4604, 4606, 4608, 4610, 4612, 4614, 4616, 4618, 4620, 4622, 4624, 4626, 4628, 4630, 4632, 4634, 4636, 4638, 4640, 4642, 4644, 4646, 4648, 4650, 4652, 4654, 4656, 4658, 4660, 4662, 4664, 4666, 4668, 4670, 4672, 4674, 4676, 4678, 4680, 4682, 4684, 4686, 4688, 4690, 4692, 4694, 4696, 4698, 4700, 4702, 4704, 4706, 4708, 4710, 4712, 4714, 4716, 4718, 4720, 4722, 4724, 4726, 4728, 4730, 4732, 4734, 4736, 4738, 4740, 4742, 4744, 4746, 4748, 4750, 4752, 4754, 4756, 4758, 4760, 4762, 4764, 4766, 4768, 4770, 4772, 4774, 4776, 4778, 4780, 4782, 4784, 4786, 4788, 4790, 4792, 4794, 4796, 4798, 4800, 4802, 4804, 4806, 4808, 4810, 4812, 4814, 4816, 4818, 4820, 4822, 4824, 4826, 4828, 4830, 4832, 4834, 4836, 4838, 4840, 4842, 4844, 4846, 4848, 4850, 4852, 4854, 4856, 4858, 4860, 4862, 4864, 4866, 4868, 4870, 4872, 4874, 4876, 4878, 4880, 4882, 4884, 4886, 4888, 4890, 4892, 4894, 4896, 4898, 4900, 4902, 4904, 4906, 4908, 4910, 4912, 4914, 4916, 4918, 4920, 4922, 4924, 4926, 4928, 4930, 4932, 4934, 4936, 4938, 4940, 4942, 4944, 4946, 4948, 4950, 4952, 4954, 4956, 4958, 4960, 4962, 4964, 4966, 4968, 4970, 4972, 4974, 4976, 4978, 4980, 4982, 4984, 4986, 4988, 4990, 4992, 4994, 4996, 4998, 5000, 5002, 5004, 5006, 5008, 5010, 5012, 5014, 5016, 5018, 5020, 5022, 5024, 5026, 5028, 5030, 5032, 5034, 5036, 5038, 5040, 5042, 5044, 5046, 5048, 5050, 5052, 5054, 5056, 5058, 5060, 5062, 5064, 5066, 5068, 5070, 5072, 5074, 5076, 5078, 5080, 5082, 5084, 5086, 5088, 5090, 5092, 5094, 5096, 5098, 5100, 5102, 5104, 5106, 5108, 5110, 5112, 5114, 5116, 5118, 5120, 5122, 5124, 5126, 5128, 5130, 5132, 5134, 5136, 5138, 5140, 5142, 5144, 5146, 5148, 5150, 5152, 5154, 5156, 5158, 5160, 5162, 5164, 5166, 5168, 5170, 5172, 5174, 5176, 5178, 5180, 5182, 5184, 5186, 5188, 5190, 5192, 5194, 5196, 5198, 5200, 5202, 5204, 5206, 5208, 5210, 5212, 5214, 5216, 5218, 5220, 5222, 5224, 5226, 5228, 5230, 5232, 5234, 5236, 5238, 5240, 5242, 5244, 5246, 5248, 5250, 5252, 5254, 5256, 5258, 5260, 5262, 5264, 5266, 5268, 5270, 5272, 5274, 5276, 5278, 5280, 5282, 5284, 5286, 5288, 5290, 5292, 5294, 5296, 5298, 5300, 5302, 5304, 5306, 5308, 5310, 5312, 5314, 5316, 5318, 5320, 5322, 5324, 5326, 5328, 5330, 5332, 5334, 5336, 5338, 5340, 5342, 5344, 5346, 5348, 5350, 5352, 5354, 5356, 5358, 5360, 5362, 5364, 5366, 5368, 5370, 5372, 5374, 5376, 5378, 5380, 5382, 5384, 5386, 5388, 5390, 5392, 5394, 5396, 5398, 5400, 5402, 5404, 5406, 5408, 5410, 5412, 5414, 5416, 5418, 5420, 5422, 5424, 5426, 5428, 5430, 5432, 5434, 5436, 5438, 5440, 5442, 5444, 5446, 5448, 5450, 5452, 5454, 5456, 5458, 5460, 5462, 5464, 5466, 5468, 5470, 5472, 5474, 5476, 5478, 5480, 5482, 5484, 5486, 5488, 5490, 5492, 5494, 5496, 5498, 5500, 5502, 5504, 5506, 5508, 5510, 5512, 5514, 5516, 5518, 5520, 5522, 5524, 5526, 5528, 5530, 5532, 5534, 5536, 5538, 5540, 5542, 5544, 5546, 5548, 5550, 5552, 5554, 5556, 5558, 5560, 5562, 5564, 5566, 5568, 5570, 5572, 5574, 5576, 5578, 5580, 5582, 5584, 5586, 5588, 5590, 5592, 5594, 5596, 5598, 5600, 5602, 5604, 5606, 5608, 5610, 5612, 5614, 5616, 5618, 5620, 5622, 5624, 5626, 5628, 5630, 5632, 5634, 5636, 5638, 5640, 5642, 5644, 5646, 5648, 5650, 5652, 5654, 5656, 5658, 5660, 5662, 5664, 5666, 5668, 5670, 5672, 5674, 5676, 5678, 5680, 5682, 5684, 5686, 5688, 5690, 5692, 5694, 5696, 5698, 5700, 5702, 5704, 5706, 5708, 5710, 5712, 5714, 5716, 5718, 5720, 5722, 5724, 5726, 5728, 5730, 5732, 5734, 5736, 5738, 5740, 5742, 5744, 5746, 5748, 5750, 5752, 5754, 5756, 5758, 5760, 5762, 5764, 5766, 5768, 5770, 5772, 5774, 5776, 5778, 5780, 5782, 5784, 5786, 5788, 5790, 5792, 5794, 5796, 5798, 5800, 5802, 5804, 5806, 5808, 5810, 5812, 5814, 5816, 5818, 5820, 5822, 5824, 5826, 5828, 5830, 5832, 5834, 5836, 5838, 5840, 5842, 5844, 5846, 5848, 5850, 5852, 5